Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260421-D202638-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 8 avril 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Gilles FÉREC, Dominique MIGNON, Alain PLAUD, Corinne FLOC'H, Alain JOLEC, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Laure MEUDEC, Philippe PLOUZENNEC, Estelle ALLAIN, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Etait absent excusé :
Damien LE BRIS a donné procuration à Joël BLAIZE,

Etait absente non excusée :
Marine HILLION

Secrétaire de séance : Amélie THÉBAULT

2026-38
Contrat d'association avec l'école privée : Coût d'un élève dans le public

En vertu du Contrat d'Association à l'enseignement public qui a été conclu le 19 février 1997 entre l'Etat et l'Ecole Notre-Dame du Menez Hom, la Commune se doit de verser un forfait par élève représentant « le coût moyen des dépenses d'entretien d'un élève externe de l'enseignement public dans les classes correspondantes ayant un effectif comparable ».
Les effectifs des écoles pris en compte correspondent aux enfants présents à la rentrée 2024-2025.
Les dépenses totales, charges de personnel comprises, se montent à 54 251.77 € pour un effectif de 64 élèves. Pour rappel, en 2023, les charges étaient de 58 211.76 € et l'école comptait 59 élèves.

Au vu des effectifs de l'école Notre Dame du Menez Hom domiciliés à Plomodiern, le montant dû pour l'année 2026 est le suivant :

Effectifs écoles à la rentrée 2025-2026	**Maternelle**	**Primaire**	**Total**
Ecole publique	22	34	56
Ecole privée	29	46	75

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260421-D202638-DE

dont Elèves domiciliés à Plomodiern	22	39	61
Total école privée	**38 696.99**	**24 648.78**	**63 345.77**

Pour rappel, en 2025, la commune a versé 54 647.36 € pour 61 élèves à l'école privée pour 64 élèves à l'école publique.

L'OGEC a cependant été bénéficiaire d'un trop perçu en 2025, d'un montant de 11 010.71 € qu'il convient de soustraire du montant global du contrat d'association 2026, qui sera dès lors de 52 335.06 €uros.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal valide ce montant.

Vote : 18 Pour : 15 Abstentions : 3

MAIRIE DE PLOMODIERN * FINISTÈRE *

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE Amélie THÉBAULT